

## Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Chabot et de l'Oasis

28 février 2023

### Sont présents :

Éric Desaulniers	Catherine Bernard	Chantal Primeau
Sonia Tremblay	Josée Boily	Dominique Leclerc
Catherine Savoie	Christine Pouliot	Marie-Josée Sasseville
Claudia Fortier	Chantal Laliberté	Karine Gagné
Sarah Germain	Dominic Beaulieu	

### Sont absents :

Haby Ly

1.	<p><b>Ouverture et vérification du quorum</b></p> <p>Quorum respecté.</p>
2.	<p><b>Mot de bienvenue.</b></p> <p>Monsieur le président souhaite la bienvenue aux membres.</p>
3.	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Madame Marie-Josée Sasseville propose l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
4.	<p><b>Période de questions accordée au public</b></p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
5.	<p><b>Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022</b></p> <p>Madame Pouliot propose l'adoption du procès-verbal du 5 décembre dernier.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
6.	<p><b>Suivi au procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la journée de la tempête du 23 décembre dernier : il y aura <u>peut-être</u> une reprise de cette journée de tempête, puisque l'école Chabot a eu un réveillon de Noël le 22 décembre en soirée. L'information sera bientôt transmise par le CSS.</li> <li>- Il n'y aura plus de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2023-2024.</li> <li>- Il y aura des classes spécialisées à l'école de l'Oasis, mais nous ne connaissons pas encore la vocation de ses classes.</li> </ul>
7.	<p><b>Activités éducatives 2022-2023</b></p> <p>Nous avons reçu les pourcentages de montants qui seront remboursés par le Ministère pour les activités ci-dessous. Le reste des montants sera défrayé à même le budget des écoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités culture à l'école : 41 % des factures</li> <li>- Activités à caractère scientifique : 20% des factures.</li> </ul> <p><b>Oasis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande de sortie au Camp de Portneuf les 20-21 juin 2023 pour les 6<sup>e</sup> année. Une compensation pour les élèves et les accompagnateurs le lundi 19 juin ou le jeudi 22 juin est demandée. Le coût total par élève est de 159,76\$. Aucun surplus ne sera remis aux parents, le montant sera remis aux élèves qui n'ont pas amassé assez d'argent pour défrayer le montant total</li> </ul>

	<p>de leur facture. Les membres acceptent à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres de l'équipe de soccer demandent 5 départs hâtifs (15 minutes en fin de journée) afin de participer à des matchs inter-école. Les dates sont à déterminer (selon le calendrier des matchs). Madame Savoie propose d'accepter cette demande, appuyée par madame Pouliot.</li> </ul> <p><b>Chabot</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Chabot célèbreront avec une activité spéciale (visite de Grosse-Île et bal en soirée) le 20 juin en soirée. Une demande de compensation est demandée le 22 juin pour les élèves et enseignants de 6<sup>e</sup> année qui participeront à cette activité spéciale. Madame Tremblay propose d'accepter cette demande, appuyée par madame Pouliot. Les membres acceptent à l'unanimité cette proposition.</li> <li>- Les membres de l'équipe d'improvisation demandent 5 départs hâtifs (30 minutes en fin de journée) afin de participer à des matchs inter-école. Madame Savoie propose d'accepter cette demande, appuyée par madame Pouliot.</li> </ul>
8.	<p><b>Photo scolaire</b></p> <p>Pour l'année scolaire 2022-2023, nous étions avec la compagnie Photo Dynamique. Pour l'année scolaire 2023-2024 nous proposons la même compagnie. Nous avons négocié une ristourne de 10% des profits qui a été accepté par la gestionnaire de cette compagnie. Madame Fortier propose d'accepter cette compagnie avec la condition qu'il n'y aura pas d'augmentation des prix, appuyée par madame Savoie.</p>
9.	<p><b>Critères de sélection de la direction</b></p> <p>M. Desaulniers avise les membres qu'un courriel sera envoyé afin d'avoir leur avis et suggestions concernant les critères de sélection des directions de l'école Chabot et de l'Oasis.</p>
10.	<p><b>Capsule vidéo Fonctions et pouvoirs du conseil</b></p> <p>Les questions seront posées à la fin de la rencontre.</p>
11.	<p><b>Capsule vidéo Les frais scolaires</b></p> <p>Les questions seront posées à la fin de la rencontre.</p>
12.	<p><b>Questions diverses</b></p> <p>Il y a aucune question.</p>
13.	<p><b>Réussite éducative</b></p> <p><b>a) 2<sup>e</sup> bulletin</b></p> <p>Les parents pourront avoir accès au bulletin le 15 mars. Les parents ayant un enfant à risque (76 % et moins) ou en échec auront une rencontre avec l'enseignant. Les autres parents peuvent en faire la demande s'ils le souhaitent.</p> <p>Nous allons analyser les résultats du 2<sup>e</sup> bulletin (Power BI) en vue de transmettre les résultats à chaque enseignant et de définir un portrait pour chaque niveau, chaque cycle, en vue d'identifier nos forces et vulnérabilités pour la réalisation de notre nouveau projet éducatif.</p> <p><b>b) PEVR - Projet éducatif Chabot et Oasis 2022-2023</b></p> <p>Portrait CSSPS : Voici les constats d'Éric Leclerc, coordonnateur à la réussite scolaire. Les zones de vulnérabilité des élèves du Centre de services qui nous préoccupent principalement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les garçons de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en lecture et en écriture</li> <li>- Les élèves ayant un plan d'intervention en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année en lecture et en écriture</li> <li>- Constat positif à l'égard de la compétence raisonner en mathématiques</li> <li>- Des difficultés en lecture à l'âge de 7 ans multiplient par 4 les chances de décrochage scolaire.</li> </ul> <p>Le 21 février, l'équipe de direction, accompagnée de Mme Anne-Marie Trudel, enseignante à l'Oasis, et Caroline Giguère, enseignante à Chabot, ont assisté à l'atelier 4 du Projet éducatif au CSS.</p> <p><b>c) Programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)</b></p> <p>C'est un nouveau programme qui doit remplacer Éthique et culture religieuse. Nous sommes en attente d'informations en regard de son enseignement pour 2023-2024. L'éducation à la sexualité, la sociologie et l'éthique seront des notions inclus dans ce plan de cours. Les enseignants participeront à des formations d'ici le début de l'année scolaire 2023-2024.</p>

	<p><b>d) Passage primaire-secondaire</b>  La directrice adjointe accompagnée des enseignants de 6<sup>e</sup> année présenteront les dossiers des élèves à la direction de l'école des Sentiers. Les dates suivantes ont été retenues :  Le 30 mars pm – Chabot  3 avril pm - Oasis</p> <p><b>e) Journée bien-être CSS (PEVR)</b>  Le 31 janvier dernier, mesdames Caroline Giguère et Anne-Marie Trudel, enseignantes, ont accompagné l'équipe de direction à la journée Développement Vision commune sur le bien-être (démarche projets éducatifs et PEVR). Un suivi sera fait lors des prochaines collectives et un sondage d'environ 60 minutes a été rempli par le personnel lors de la journée pédagogique du 17 février.</p> <p><b>f) Les mandats pédagogiques</b>  Au cours des dernières années, de nouveaux mandats pédagogiques sont proposés dans les milieux scolaires. À titre d'exemples : leader pédagogique, leader technologique, mentor, aide à la classe. Le 13 mars prochain, les équipes seront consultées pour la possible reconduction de ces mandats pour 2023-2024.</p>
14.	<p><b>Cap sur 2023-2024</b></p> <p><b>a) Inscriptions au préscolaire</b>  La période d'inscriptions pour nos nouveaux élèves de préscolaire était du 6 au 10 février 2023. Au-delà de cette période, les parents doivent prendre rendez-vous pour inscrire leur enfant. La journée d'accueil pour les futurs élèves de préscolaire de Chabot sera le 25 mai 2023 et l'orthophoniste sera présente.</p> <p><b>b) Travaux de rénovations - Oasis</b>  D'ici la prochaine rentrée scolaire, des travaux sont prévus à l'Oasis : rafraîchissement des locaux TES et des classes préscolaires (achat de mobiliers), réaménagement du secrétariat, ouverture de 3 classes et mini classe extérieure.</p> <p><b>c) Collations santé</b>  L'équipe de Chabot s'est concertée et propose de vendre des collations santé à la procure en plus du matériel scolaire. Madame Bernard propose également qu'aux collations déjà autorisées (fruits, légumes, fromage) s'ajoutent des collations saines (galettes et barres énergiques sans noix et sans arachides). Il est décidé de ne pas aller de l'avant tout de suite avec ce projet et d'attendre les consignes du CSSPS.</p> <p><b>d) Code de vie – Chabot</b>  L'équipe de Chabot souhaite que le couvre-chef (casquette et tuque) soit autorisé dans l'école (corridor seulement), mais pas dans les classes. Monsieur Beaulieu propose l'adoption de l'abolition de ce règlement.</p>
15.	<p><b>Facturation scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est demandé de faire parvenir la facture scolaire plus tôt pour l'année scolaire suivante.</li> <li>- Il est demandé d'aviser les parents par courriel lors de la parution de la facture scolaire que la facture n'est pas séparée (pour les parents séparés).</li> </ul>
16.	<p><b>Cyberintimidation</b></p> <p>Monsieur le président mentionne que des cas de cyberintimidation ont eu lieu à l'école Chabot et demande si des mesures ont été prises par la direction. La direction avise que madame Gina Gagné, ancienne directrice adjointe, a géré ce dossier et nous attendons un retour de sa part pour le suivi sur cette situation. Les acteurs principaux des situations (parents, enseignants, élèves et direction) ont été avisés rapidement.</p>
17.	<p><b>Pénurie de main d'œuvre</b></p> <p>L'école de l'Oasis a été particulièrement affectée par le manque de main d'œuvre depuis le début de l'année scolaire. À titre d'exemple, depuis plusieurs semaines, nous avons 1 secrétaire sur 3 pour les deux bâtiments. La situation est maintenant rétablie pour le secrétariat.</p>
18.	<p><b>Communication de la présidence</b></p> <p>Monsieur le président n'a pas de renseignement à nous transmettre.</p>

19.	<p><b>Communication du représentant au comité de parents</b></p> <p>La représentante du comité de parents est absente de cette séance.</p>
20.	<p><b>Communication de la responsable du Service de garde</b></p> <p><b>Oasis</b>  Le service de garde de l'école de l'Oasis était ouvert pour la semaine de relâche du 6 au 10 mars 2023 activités sous le thème des fêtes. Les inscriptions sont terminées depuis le mois de janvier et nous sommes complets. Les activités sont :</p> <p>6 mars / Jour de l'an  7 mars / St-Valentin  8 mars / Pâques  9 mars / Halloween  10 mars/ Noël</p> <p><b>Chabot</b>  Le service de garde de Chabot avise que les inscriptions seront faites par formulaire « papier », car il y a eu un problème informatique.</p> <p>Des travaux seront effectués le 31 mars dans un local de service de garde, étant donné les dégâts d'eau. La thématique de cette journée sera changée.</p>
21.	<p><b>Communication des représentants de la communauté</b></p> <p>Il n'y a pas de représentant de la communauté.</p>
22.	<p><b>Communication de la direction</b></p> <p>Coups de cœur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prestation de l'Harmonie aux Remparts le 14 février. Chapeau à madame Manon Jobin!</li> <li>- Fête des neiges à l'Oasis le vendredi 24 février, de toute beauté !</li> <li>- Fête de l'hiver à Chabot le 8 février – réussite ! Raquette, glissade et plaisir ont été au rendez-vous.</li> <li>- Le parlement étudiant de l'école de Chabot ont mis en place une journée « visite ton ancien prof » et les élèves ont créé un questionnaire personnalisé pour eux.</li> </ul>
23.	<p><b>Questions diverses</b></p> <p>Madame Sonia Tremblay demande si des cas isolés de « vapotage » ont eu lieu dans nos établissements. Pour le moment, il n'y a pas eu d'incident de ce genre et la direction assure les membres que si une situation se présenterait, elle serait gérée rapidement par l'équipe école.</p> <p>Madame Savoie demande si la participation de parents bénévoles pourrait être augmentée afin de pallier la pénurie de main d'œuvre lors des sorties éducatives. Il est mentionné que les parents sont déjà sollicités pour quelques sorties, mais qu'il reste obligatoire qu'un membre du personnel soit présent.</p>
24.	<p><b>Levée de l'assemblée</b></p> <p>Levée de l'assemblée à 21 h 15</p>